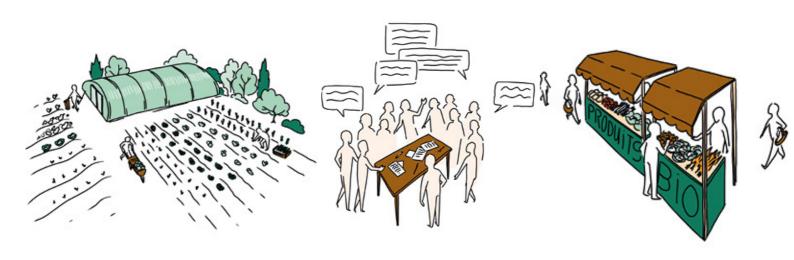
FICHE PROJET - actualisation déc.2023

DE L'ASSIGNATION A L'ÉMANCIPATION, LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN ACTION



DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE VIA LA COOPÉRATION D'ACTEURS

ayant pour ambition l'expérimentation de caisses communes alimentaires inspirées des principes de la sécurité sociale de l'alimentation

























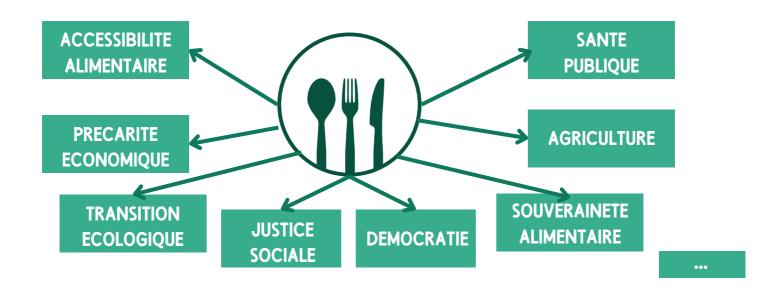






L'alimentation, au croisement d'enjeux sociaux et environnementaux

En expérimentant la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale, il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, plus systémiques, qui prennent en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole et démocratique et puissent répondre aux problématiques d'inégalités d'accès à l'alimentation de qualité, de santé, de précarité des consommateurs.trices et producteurs.trices et de préservation de l'environnement et des terres agricoles.



ALIMENTATION ET PRÉCARITÉ

Les personnes en situation de précarité alimentaire sont en nombre croissant en France ces dernières années. Celles ci doivent faire face à "un accès restreint, inadéquat ou incertain à des produits sains et nutritifs, et dont la faim est la conséquence ultime, mais non systématique".

La précarité alimentaire est à appréhender en tant que situation multidimensionnelle, qui touche à différents éléments de la vie des personnes : matériel, économique mais aussi social, sanitaire et politique. Plusieurs études ont montré comment le manque de moyens économiques s'accompagne tout autant d'une perte de liens sociaux, de reconnaissance, de confiance en soi ou bien encore d'une dégradation de sa santé.

A l'heure d'une nécessaire transition des pratiques alimentaires et agricoles, qui concerne l'ensemble de la population, les inégalités alimentaires s'accroissent, notamment autour des produits frais et de qualité. Les freins d'accès à une alimentation de qualité sont financiers mais aussi géographiques, éducatifs, psychosociaux. A l'autre bout de la chaine de nombreux producteurs se trouvent également en situation de précarité.

Ainsi, c'est la question de l'accès de l'ensemble de la population à une alimentaire saine et durable qui est posée, en tant que problème public et enjeu commun. Elle va de pair avec la question de l'évolution de nos systèmes alimentaires vers plus de durabilité.

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET ET TRANSITION ECOLOGIQUE

En lien avec la politique agro-écologique et alimentaire de la Métropole et du département, la mise en place d'une caisse commune alimentaire peut participer de la défense et du maintien des terres agricoles, de l'installation de paysan.ne.s et d'une amélioration de leurs conditions, de l'installation et/ou travail avec les chantiers d'insertion, du développement de la production respectueuse de l'environnement et des transformations alimentaires durables.

Elle s'inscrit dans les logiques de souveraineté et de résilience alimentaire en participant à la planification de la production, à la relocalisation de l'alimentation et à la sécurisation des débouchés.

S'inscrivant pleinement dans les enjeux de transition écologique, elle prend en compte l'ensemble du système alimentaire, c'est à dire l'ensemble d'acteurs et d'interactions permettant d'approvisionner un territoire en nourriture, afin de concourir à une amélioration bénéfique pour l'environnement, de la production à la distribution, du système logistique aux pratiques de consommation.

ALIMENTATION ET SANTÉ

Depuis la crise Covid et paradoxalement à l'augmentation des situations de précarité alimentaire liées à l'inflation et à l'explosion des problématiques de santé liées à l'alimentation, une partie des habitants a changé ses pratiques de consommation, notamment vers un approvisionnement plus local en se tournant notamment vers de nouveaux régimes alimentaires et vers des produits qualitatifs (bio, circuits-courts...).

Ce mouvement de transition alimentaire a un impact certain sur la transformation des systèmes alimentaires (donc des manières de produire, transformer, distribuer et consommer l'alimentation) vers plus de durabilité (santé et nutrition, protection de l'environnement, accessibilité sociale, conditions de travail...). L'impulsion de nouvelles initiatives associatives et la publication de rapports institutionnels ont fait émerger l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité, comme problème public.

Repenser l'accès à l'alimentation de qualité pour tou.te.s constitue dès lors un enjeu de santé publique majeur pour tout.e.s, à la croisée des urgences sociales et écologiques.

ALIMENTATION ET DÉMOCRATIE

Derrière les notions d'accès et d'alimentation choisie, c'est la question fondamentalement démocratique que constitue l'alimentation qui se pose, en insistant sur la nécessaire réappropriation du sujet par les citoyens face à un système alimentaire perçu comme injuste et désincarné.

C'est donc aussi un enjeu d'émancipation et de capacitation, condition d'un mouvement de transformation sociale à même de lutter contre les causes de la précarité. L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire, s'appuyant sur des instances de gouvernance impliquant les habitant.e.s met donc en avant l'idée d'une citoyenneté à exercer autour des questions alimentaires et s'appuie aujourd'hui, en France, sur la revendication d'un droit à l'alimentation durable à la fois personnel et collectif, tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social.



La sécurité sociale de l'alimentation

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale s'appuie sur les principes et les concepts de la sécurité sociale de l'alimentation, réflexion en cours en France, portée par différents acteurs de la société civile sur la création de nouveaux droits sociaux visant à assurer conjointement un droit à l'alimentation, des droits aux producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement.

PROJET

La réflexion sur la SSA amène le collectif à travailler à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

OBJECTIFS

- organiser une démocratie dans l'ensemble du système alimentaire qui associe conjointement la défense des producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement
- Agir sur le droit à l'alimentation pour tous et lutter contre les inégalités d'accès
- leviers pour une transformation du système de l'alimentation: production, transformation, distribution, consommation

CONCRETEMENT

Concrètement et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donne accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne, enfants inclus.

Le conventionnement repose principalement sur des caisses primaires gérées démocratiquement au niveau local, et articulées avec une instance nationale composée de membres représentants.

PILIERS DE LA SSA

Le concept de sécurité sociale de l'alimentation repose sur 3 concepts majeurs :

- universalité du processus
- conventionnement des produits disponibles organisé démocratiquement
- un financement basé sur la cotisation sociale

Caisse commune alimentaire : une réponse adaptée

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire peut donc permettre d'avancer sur :

- la lutte contre la précarité alimentaire
- l'évolution de l'offre et des pratiques alimentaires
- Des citoyens acteurs des dynamiques de démocratie
- une démarche s'inscrivant dans l'enjeu de transition écologique
- les bénéfices en terme de santé
- une gouvernance multi-acteurs favorisant les solidarités
- l'engagement, le rapport au territoire alimentaire
- le soutien à la pratique agricole locale
- de nouvelles formes d'approvisionnement
- le renforcement du vivre ensemble et du lien social

EXPÉRIMENTER DES CAISSES COMMUNES ALIMENTAIRES LOCALES

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire sur le territoire du département de Loire Atlantique et de la métropole nantaise repose sur un travail de réflexion et de coopération entre les différents acteurs et citoyens engagés dans la démarche.

La caisse alimentaire commune est imaginé comme un budget collectif, issus de cotisations citoyennes et de fonds publics et privés. Elle permettrait concrètement aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois une somme définie, subventionnée par la caisse commune et s'appuyant sur un système de répartition prenant en compte les ressources des personnes, dans des lieux de distribution alimentaire choisis par un comité citoyen de l'alimentation et respectant des critères élaborés collectivement.

Elle serait gérée de manière démocratique par le comité citoyen et viserait à favoriser et soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Une expérimentation multidimensionnelle

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposerait sur 5 dimensions principales :

- une logique de coopération entre acteurs (en lien notamment avec les P.A.T)
- La mise en place et l'animation d'une assemblée et d'un comité citoyen de l'alimentation
- L'expérimentation du fonctionnement et des usages d'une caisse alimentaire commune
- Le développement d'outils logistiques coopératifs
- La contribution de la caisse au développement du système alimentaire territorial

Une expérimentation multipartenariale

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposerait sur une logique de coopération entre acteurs du territoire :

- Citoyen.ne.s et habitant.e.s
- Agriculteurs.trices et Structures relais sur la production/transformation et le système alimentaire
- Collectivités et pouvoirs publics
- Lieux de distribution alimentaire et de mobilisation citoyenne
- Acteurs associatifs et société civile organisée
- Acteurs de la recherche

Les outils de la caisse commune alimentaire

- Un financement s'appuyant sur des contributions citoyennes et des fonds publics et privés
- un comité citoyen de l'alimentation, instance de gouvernance de la caisse, composé d'habitants et de représentant.e.s des organisations de la coopération
- un circuit de distribution conventionné à partir des acteurs engagés dans la coopération
- une monnaie locale alimentaire qui permettrait d'acheter les produits dans le circuit conventionné
- une plateforme d'achat en commun qui structure la demande d'approvisionnement et mutualise la logistique

Processus d'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale

MISE EN OEUVRE D'UNE INGÉNIERIE SPÉCIFIQUE

Depuis fin 2022, les acteurs du territoire (associations, collectifs, collectivités, citoyen.ne.s...) s'intéressent à la possibilité et faisabilité d'une mise en œuvre d'une expérimentation locale de caisse commune alimentaire. Si les contours d'un tel projet reste à travailler (temporalité, territoires, financements, partenaires...), des premières démarches se sont enclenchés et une ingénierie se dessine.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023 ANNEE D'AMORCAGE	Rencontres et échanges entre professionnels	
	Sensibilisation des citoyens	
	Echanges avec les pouvoirs publics	
	Structuration d'une démarche et formalisation	
	émergence d'un collectif local	
2024 ANNEE D'INGENIERE	Constitution et animation d'un collectif citoyen	
	structuration du collectif et coopération des acteurs	
	formalisation d'une future caisse commune alimentaire	
	convergence avec les dynamiques nationales	RECHERCHE ACTION
2025 MISE EN OEUVRE DE LA CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE	conventionnement des circuits de distribution	
	assemblée et conseil local de l'alimentation	
	développement d'outils logistiques coopératifs	
	fonctionnement et usage de la caisse commune alimentaire	
2026-2027 EVALUATION ET PERSPECTIVES	Evaluation et enseignements de la recherche action	
	Contribution au système alimentaire territoriale	
	perspectives post expérimentation	

ORGANISATION COLLECTIVE

GROUPE PROJET RESSERÉ

GROUPE ÉLARGI

rôle dans la démarche : groupes de travail thématiques, formule des propositions, acte des points spécifiques



rôle dans la démarche : commissions thématiques, témoigne, se forme, formule des propositions, acte des points spécifiques

Portage salarial: VRAC

CHARGÉ.E DE MISSION

rôle dans la démarche: structure, mobilise, propose, fait le lien avec les démarches nationales, articule avec l'existant localement, travaille au financement des futures caisses

RECHERCHE

rôle dans la démarche : suit, propose, étudie et analyse les effets produits, formule des prérogatives pour le territoire, fait le lien aux démarches de recherche nationales...

PARTICPATION CITOYENNE

Si l'expérimentation défendue repose sur l'enjeu de plus de démocratie alimentaire, alors elle doit mettre au coeur de la démarche la participation et la co-décision citoyenne. Les modalités de mobilisation et de formalisation seront à construire avec les habitant.e.s mais elle pourra viser l'émergence d'un conseil local de l'alimentation, visant à définir le fonctionnement, à animer et à gérer une caisse alimentaire commune.

Le travail de mobilisation aura pour but de recueillir le point de vue des habitant.e.s sur le projet de caisse alimentaire commune, de leur proposer de participer au projet et échanger avec eux autour de l'alimentation (besoins, aspirations, expériences). Il reposera sur différents outils pédagogiques (moments conviviaux, échanges individuels, ateliers, débats, balades participative des paysages alimentaires dans les quartiers...)

COOPERATION DES ACTEURS

La coopération de structures diverses doit permettre de faire émerger une trajectoire définie dans la mise en place de caisses communes, fruit de la prise en compte de l'ensemble des enjeux, aspirations et freins des acteurs en présence. Pour se faire, plusieurs groupes de travail pourront être proposés notamment autour :

- des produits concernés, des modalités et critères de conventionnement
- de l'échelle de l'expérimentation, de sa durée
- du système de financements des caisses, du système monétaire adossé aux caisses
- du processus de participation des habitants, des modalités de gouvernance
- de la logistique induite, des contraintes ou leviers d'approvisionnement

TERRITOIRES

Le consortium d'acteurs impliqués en 2023 dans la démarche propose de circonscrire l'expérimentation à deux territoires restreints plutôt qu'à l'échelle d'une ville, d'une métropole ou d'un département. Plusieurs raisons expliquent ce souhait :

- une échelle permettant de mieux identifier l'existant, les manques, les leviers
- une mobilisation des habitant.e.s facilitée / mobilité plus simple lors de temps collectifs
- une flexibilité et réactivité d'action

L'expérimentation pourrait donc être imaginée sur deux territoires distincts :

- l'un sur un territoire urbain de la métropole, englobant un quartier de la politique de la ville
- l'un sur un territoire rural du département

RECHERCHE-ACTION

L'implication de la recherche dans la démarche au niveau local est souhaitable dès le lancement du processus d'expérimentation pour se poursuivre sur l'ensemble de la durée. Elle doit permettre entre autre d'ajuster le dispositif en gestation pour modéliser un dispositif pérenne.

La recherche action pourra venir interroger :

- les formes et outils de la démocratie alimentaire
- Les modèles d'organisation coopératifs et les dynamiques de co-construction de l'action publique
- La modélisation du principe de caisse alimentaire commune et les conditions de pérennité
- La contribution d'une caisse alimentaire commune à la durabilité du système alimentaire.
- Les changements de pratiques alimentaires, l'évolution des paysages alimentaires, et leurs impacts
- la transformation des formes de solidarités alimentaires vers plus de durabilité et de citoyenneté